

Comités de quartier

Réunion inter-comités du 20 janvier 2021

- **Introduction** : Luc Rémond

- **Présentation** – Anne Platel

- **Rappel du fonctionnement**

→ Des comités de quartier (objectifs, rôle...)

→ Un ordre du jour devra être envoyé à pole.dg@ville-voreppe.fr 3 semaines avant la réunion, pour que les services puissent apporter des réponses.

→ Le choix de la visite d'un site devra être définie au préalable avec les différents membres du comité et transmis à pole.dg@ville-voreppe.fr cette visite se fera en fonction d'une météo favorable

→ Utilisation de la fiche navette

• - **Discussion et conclusion**

- **Proposer des espaces de dialogue entre les différents acteurs de la ville**
- **Aborder collectivement les questions relevant du cadre de vie**
- **Échanger en direct avec les habitants de Voreppe**
- **Offrir aux habitants la possibilité de faire des choix sur des sujets du quotidien**
- **Informersur les dossiers structurants et transverses**

• Rôle

- Un rôle concentré sur le cadre de vie (expertise d'usage des habitants)
- Une instance consultative et force de propositions sur le cadre de vie
- Une instance dans laquelle les sujets transversaux et les projets structurants pourront être débattus

• Composition

- Habitants volontaires
- Habitants tirés au sort (nouveau)
- Représentants des copropriétés
- Représentants des associations
- Représentants des artisans et commerçants / agriculteurs
- Référent comité de quartier
- Un(e) élu(e) référent(e) par comité de quartier

**2 - Le Bourg rive droite / Chapays /
Champ de la cour / Bannettes**

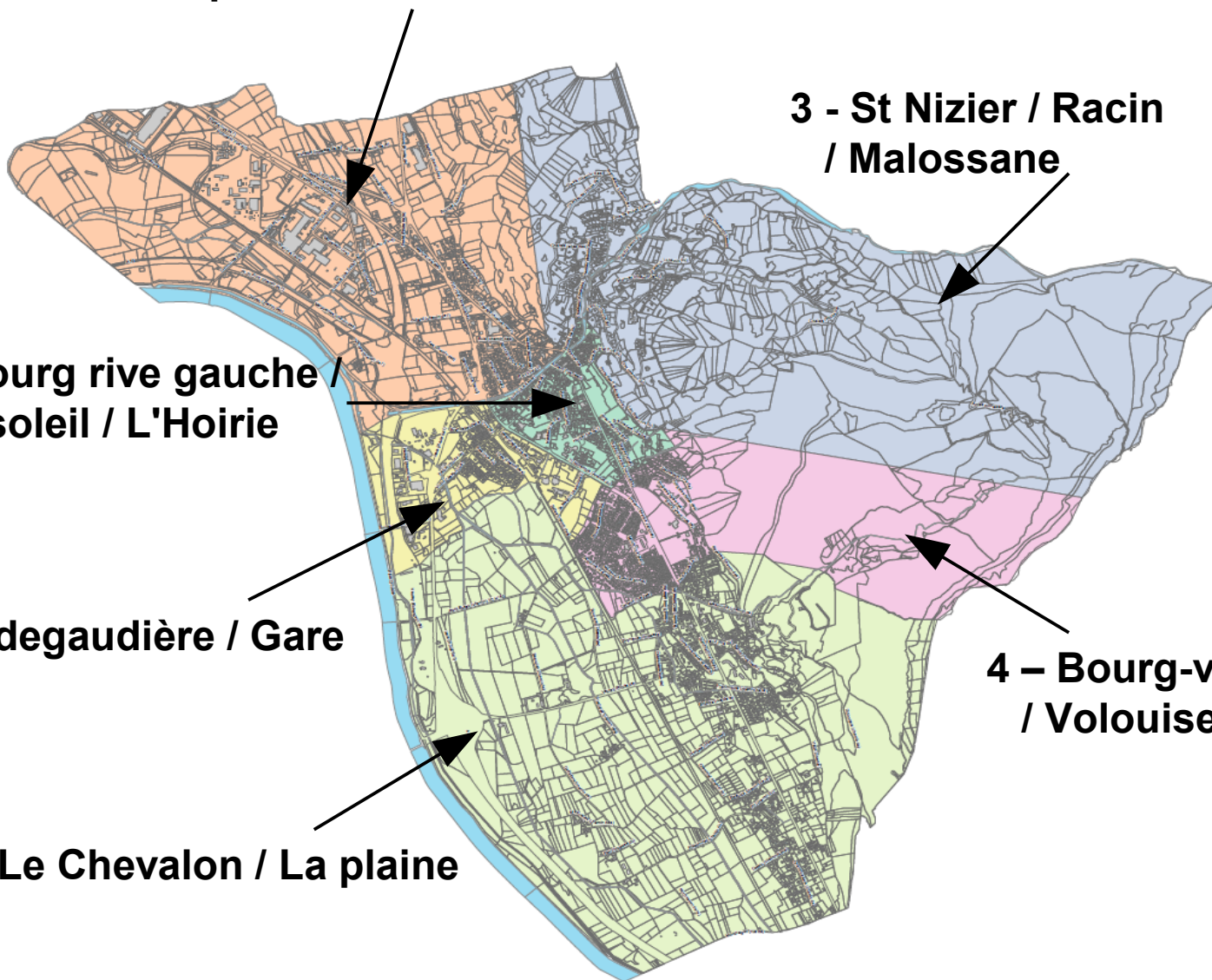
**3 - St Nizier / Racin
/ Malossane**

**1 - Le bourg rive gauche /
Plein soleil / L'Hoirie**

6 - Brandegaudière / Gare

**4 - Bourg-vieux
/ Volouise**

5 - Le Chevalon / La plaine



- Lancement en janvier 2021

- Un fonctionnement inspiré de celui qui existait déjà pour les Conseils de quartier

=> Des outils de suivi des questions soulevées

=> Les compte-rendus en ligne sur www.voreppe.fr

• Les comités de quartier se réuniront 3 fois par an

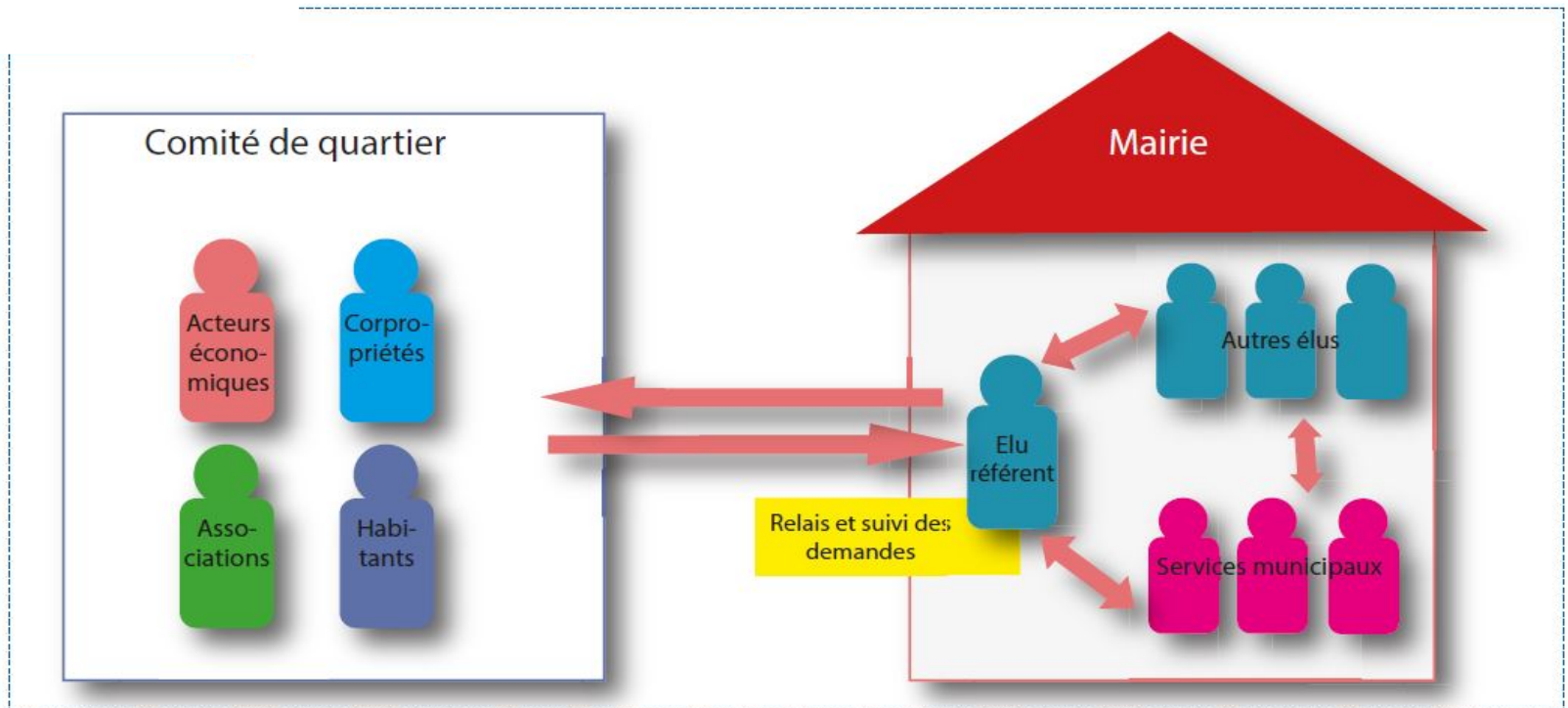
=> en novembre pour une réunion plénière de tous les comités de quartier

=> en mars pour une réunion de chaque comité : fiche navette

=> en juin pour une visite de terrain pour chaque comité

• Les comités de quartier invités aux autres réunions de concertation (riverains, réunions publiques...)

- Après examen par les services, 1ères réponses prévues sous 3 semaines
 - Réponse définitive n'appelant pas de suite
 - Réponse d'attente comportant un délai de faisabilité
- Les élus référents sont chargés du suivi des demandes



- **S'approprier la dimension participative**
 - Cette dimension demande un temps de pédagogie nécessaire à l'appropriation des enjeux
 - Des attentes différentes suivant les participants
 - Un même lieu pour débattre du cadre de vie et des sujets stratégiques et transverses
- **Des points de vigilance**
 - Des outils de suivi indispensables fiches navettes
 - Des délais de réponse en moyenne de 5 semaines vs 2 à 3 semaines
 - Evolution du nombre de participants : départ et arrivées de certains participants
 - Un besoin d'animation par les membres eux-mêmes

315 inscrits dans les comités de quartier depuis 2014,
20 réunions ont été programmées

Baisse de fréquentation des comités de quartier :

- Participants ont déménagé hors de la commune ou dans un autre quartier (mais ne vont pas au CQ de leur nouvelle habitation)
- Participants occupés par leur emploi, vie de famille
- Ont participé au CQ pour un thème ou un projet précis

165 personnes ne sont venues qu'une fois

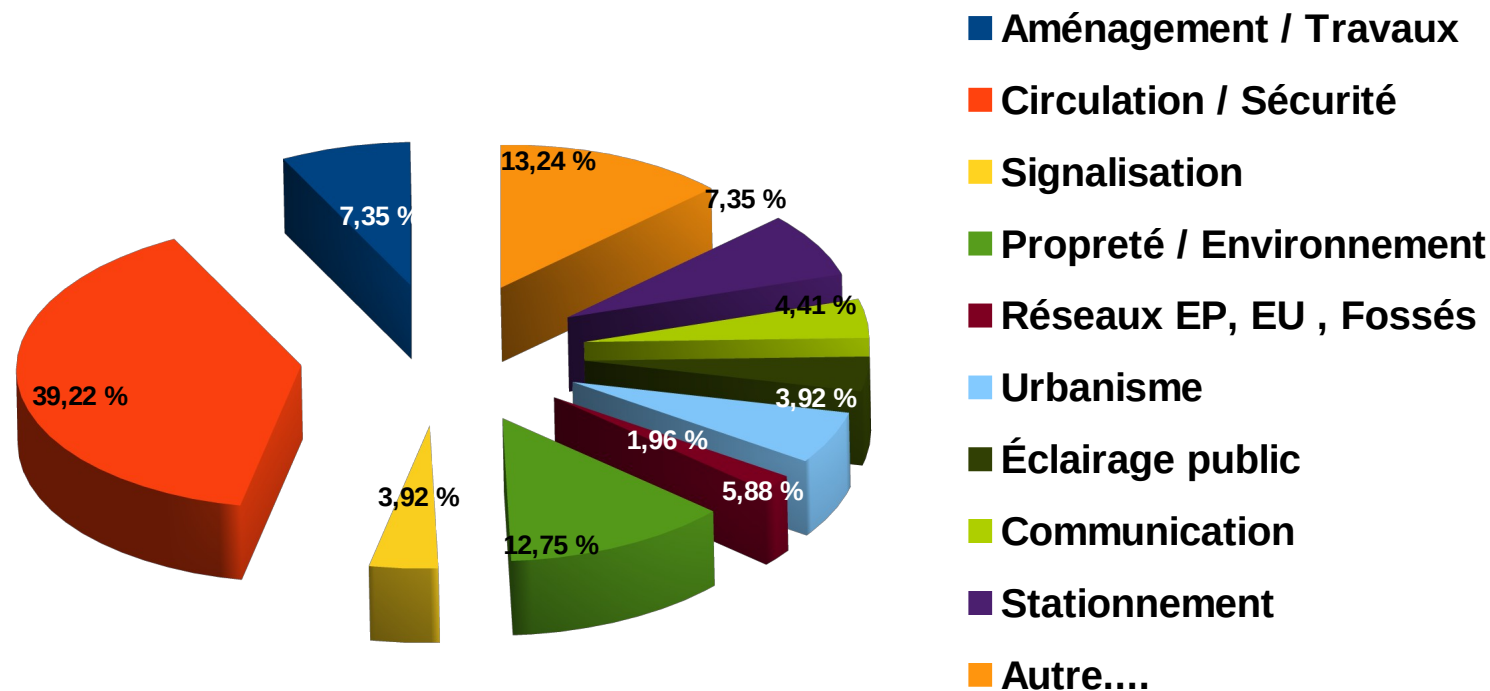
315 inscrits depuis 2014

Taux de participation : 19 % en moyenne

	Inscrits	Participants		
		2016/2017	2017/2018	2018/2019
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	59	28	18	26
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	47	48	47	45
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	44	19	25	21
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	54	44	47	36
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	76	52	51	46
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	35	23	23	10

8 grandes thématiques régulièrement abordées

47 % portent sur : Aménagements, travaux, circulation et sécurité



	Horaire	Dates
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	18 h 30	lundi 15 mars 2021
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	18 h 30	mercredi 17 mars 2021
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	18 h 30	lundi 22 mars 2021
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	18 h 30	mercredi 24 mars 2021
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	18 h 30	lundi 29 mars 2021
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	18 h 30	mercredi 31 mars 2021

Anne Platel – adjointe en charge des quartiers, du cadre de vie et de l'espace public sera assistée dans ces rencontres de :

	Titulaires	Suppléant
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	A. Abo-Jay	A. Gérin
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	C. Carrara	JL Soubeyroux
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	S. Gérin	
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	N. Maurice	
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	JC Delestre	D. Magnin
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	M. Descours	N. Benvenuto